

accueil
periscolaire
2021 - 2022

o sol de portugal



projet
pédagogique

ECOLE DU VIEUX BORDEAUX

O SOL DE PORTUGAL
9, rue saint Rémi, 33000 BORDEAUX
osoldeportugal.aps@gmail.com

TABLE DES MATIERES

Table des matières

2

I/ Nos intentions éducatives

3

II / Fonctionnement de l'accueil

5

III / Réglementation et encadrement

12

IV / Evaluation

13

Ce présent projet vise à donner aux enfants l'opportunité de participer à des activités périscolaires où ils pourront se détendre mais aussi découvrir et développer de nouveaux savoirs, savoir-être et savoir-faire au sein d'un groupe.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des Projet Educatif du Territoire des collectivités territoriales de la Gironde, du Projet Educatif de la ville de Bordeaux et du Projet Educatif de l'association O Sol De Portugal autour desquels s'articulent les intentions pédagogiques des différents intervenants gravitant autour de l'enfant permettant ainsi cohérence et continuité.

NOS INTENTIONS EDUCATIVES

L'association met en œuvre depuis plusieurs années des activités s'adressant au jeune public en favorisant les développements : moral, affectif et moteur d'enfants de 6 à 11 ans dans les domaines : éducatif, social, culturel et sportif.

Les principales valeurs éducatives défendues par l'association

- ◇ le respect, la confiance, le dialogue, l'écoute ;
- ◇ la mise en valeur du projet associatif dans un esprit interculturel ;
- ◇ l'esprit d'équipe et l'expression individuelle ;
- ◇ l'acquisition de nouvelles connaissances dans différents domaines.

Le bon déroulement des activités périscolaires se fait en complémentarité et en cohérence avec les actions éducatives des familles, de l'équipe enseignante ainsi que des personnels techniques de l'école.

NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ◇ Favoriser des relations basées sur l'écoute, la confiance ainsi que le respect des spécificités et besoins de chacun ;
- ◇ Permettre à l'enfant de se construire au sein d'un groupe tout en participant à son bien-être dans le cadre de sa vie scolaire ;
- ◇ Valoriser, articuler et arbitrer les volontés individuelles de chacun et la dynamique du groupe ;
- ◇ Veiller à la continuité des divers cadres et fonctionnements mis en place au sein de l'école tout en garantissant la sécurité physique, morale et affective de chacun ;
- ◇ Proposer des temps d'animation forts tout au long de l'année en alternant ateliers créatifs, petits et grands jeux et permettre ainsi aux enfants de s'investir dans la réalisation de projets au long cours ;
- ◇ Articuler nos actions éducatives en lien avec le projet associatif de l'association.

◇

LE CONTEXTE :

ÉCOLE DU VIEUX BORDEAUX

Tranche âge :

**5-11
ans**

Taux d'encadrement des jeunes :

72 enfants le soir

18 enfants le matin

Lieu :

école du vieux Bordeaux

Lieux mis à disposition :

- ◇ **La salle du réfectoire : pôle multi-activités (ateliers, ludothèque, jeux de société, etc.), coin calme, espace dédié à l'accompagnement à la scolarité ;**
- ◇ **La cour et le préau : pôle dédié aux activités sportives ;**
- ◇ **La salle détente (à l'étage) : salle d'activités d'expression et de relaxation ;**
- ◇ **L'atelier : salle d'activités plastiques et de stockage, salle de repli pour l'accompagnement à la scolarité ;**
- ◇ **Bibliothèque : salle d'activités ludiques, pôle ludothèque, coins lecture et relaxation.**

Dates :

**du 1 septembre 2021 au
7 juillet 2022.**

TYPES D'ACTIVITES

-Différents types de jeux (société, d'extérieur, grand et petits jeux, etc.) ;

-Activités sportives (initiation à certaines activités sportives, sports innovants, etc.) ;

- Activités calmes et/ou en autonomie (lecture, jeux d'imitation, de construction, relaxation, musique, etc.) ;

-Activités d'expression et de création diverses (danse, arts plastiques, infographie, photographie, stop motion, light painting, sensibilisation à l'image et à internet, etc.) ;

-Activités ludiques en lien avec le projet interculturel de l'association et du calendrier événementiel (en fonction des activités de l'association et des dispositifs mis en place par nos partenaires) ;

-Accompagnement à la scolarité.
Ces activités constituent un champ des possibles ouvert et sont susceptibles d'être révisées et adaptées avec le concours des enfants au cours de l'année.

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

INSCRIPTIONS

ET INFORMATIONS AUX PARENTS

L'accueil périscolaire peut accueillir **72 enfants de 5 à 11 ans** dans le cadre du PEDT. Les inscriptions se déroulent en présentiel sur rendez-vous lors de journées banalisées ou de manière dématérialisée par mail. Elles s'adressent à toutes les familles des enfants inscrits à l'école du Vieux Bordeaux.

L'information aux parents se fait principalement par mail pour tout ce qui reste lié à un enfant spécifique (facturation, suivi d'inscription, demandes particulières, etc.). Le contact téléphonique est également possible pour des contextes plus spécifiques comme un incident particulier, une problématique disciplinaire ou une prise de renseignement.

Enfin, un blog est régulièrement tenu à jour par l'équipe d'animation et peut-être un jour par les enfants eux-mêmes (en projet). Il permet de partager avec les familles la tenue de certains temps forts de l'accueil comme les grands jeux, les finalisations d'activités créatives ou, plus simplement, quelques tranches de vie dans la journée des enfants. Des photographies des jeunes peuvent y être vues, ces dernières n'étant en aucun cas publiées sans l'accord écrit des parents.

Les contacts :

Mail : osoldeportugal.aps@gmail.com

Tel : **0556010419**

Le petit journal des enfants :

vieuxbordeauxaps.wordpress.com

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe d'encadrement est constituée de 5 personnes :

1 directeur
et 4 animateur•trice•s diplômé.e.s

Nous nous efforçons de construire nos équipes d'animations en faisant appel à des animateur.trice.s pouvant être complémentaires sur le terrain en terme de compétences et de de type d'activités à proposer.

ROLES ET FONCTIONS

Le Directeur

o Il s'assure que l'APS s'inscrit dans une garantie maximale de la sécurité physique, morale et affective de tous les acteurs de l'accueil ;

o Il participe aux projets d'animation et assume ainsi pleinement les rôles et fonctions de l'animateur•trice (ci-dessous) ;

o Il inscrit la globalité de ses actions dans une coopération avec la direction de l'école, l'équipe enseignante, la responsable de site, le personnel technique, les familles et les divers représentants des actions municipales qui convergent sur l'école ;

o Il anime les réunions d'équipe, participe aux réunions organisées par les divers services territoriaux et coordonne les actions de l'équipe d'animation en collaboration avec le conseil d'administration de l'association ;

o Il s'assure de la bonne tenue du

pointage pour tous les enfants, il assure les tâches administratives et gère la facturation des familles en collaboration avec le conseil d'administration de l'association ;

o Il est l'interlocuteur principal des familles mais délègue aussi une partie de la communication extérieure à l'équipe d'animation qui se fait ainsi le relais de ses actions ainsi que de celles de l'association durant les temps d'accueil.

L'Animateur•trice

o L'animateur•trice assure la préparation, la menée et la fin des activités ;

o L'animateur•trice se fait le relai des décisions d'équipe, des directives du directeur et des objectifs pédagogiques de ce présent projet ; il fait part de ses idées ou difficultés lors des réunions ;

o L'animateur•trice travaille en équipe et permet une bonne coopération au sein de celle-ci ;

o L'animateur•trice observe et fait observer le règlement intérieur de l'école et le fonctionnement de l'APS, que ce soit vis-à-vis des locaux, de matériel et du groupe ;

o L'animateur•trice favorise la coopération avec le personnel enseignant et technique ;

o L'animateur•trice est un personnel éducatif ; il participe aux actions pédagogiques complétées par les familles et l'équipe enseignante ; il est là avant tout autre chose pour les enfants et demeure ainsi au service de ces derniers ;

o Il ou elle est vigilant.e à la sécurité physique, morale et affective des enfants.

ORGANISATION DE L'ACCUEIL

Un accueil est proposé aux familles :

Le matin :

de 7h30 à 8h30

Durant la pause méridienne :

de 11h30 à 13h30

Le soir :

de 16h30 à 18h30

- ◇ L'animateur•trice aménage des petits espaces de jeux / d'activités dans le réfectoire (qui sert ici de salle d'activité principale) en amont de l'arrivée des enfants. Ces derniers peuvent se positionner librement sur les divers pôles installés dès leur arrivée sur le site et sont donc ainsi libres d'adopter un rythme répondant à leur besoin afin de rentrer sereinement dans leur journée.
- ◇ Dès 7h30, un cadre serein est instauré afin d'accueillir calmement et de manière échelonnée chaque enfant, quelle que soit son heure d'arrivée. Ce moment rester convivial et permettre les échanges entre les enfants ainsi qu'avec l'animateur•trice.
- ◇ Des petits jeux collectifs, activités et jeux individuels, coin lecture, jeux de construction sont proposés ainsi que la possibilité de pouvoir ne rien faire. Ce temps constitue aussi un premier contact avec l'enfant avant son entrée dans le temps scolaire et peut aussi permettre un échange avec les familles souhaitant transmettre certaines informations à l'équipe d'animation ou d'enseignant•es quand elles déposent leur enfant. A l'ouverture du portail, les enfants peuvent ranger leur pôle d'activité afin de rejoindre leurs camarades dans la cour ou finir calmement ce temps périscolaire en attendant l'entrée en classe en compagnie de l'animateur•trice.



Déroulement:

- ◇ Dans la même dynamique permettant à l'enfant d'amorcer sa journée à son rythme le matin, l'accueil du soir lui permet d'en sortir tout aussi sereinement et se caractérise ainsi comme un pont entre le temps scolaire et le retour auprès des familles.
- ◇ L'équipe d'animation garantit encore ici le libre choix de l'enfant dans un espace collectif sécurisé. Elle l'accompagne aussi, si le besoin s'en fait ressentir et/ou si la demande en est faite par la famille, dans sa scolarité (aide aux leçons). Elle fait le lien entre l'équipe enseignante et les familles en relayant les informations des uns et des autres. Des échanges réguliers avec les enseignant.e.s, la responsable de site, les divers agents et les familles venant chercher leur enfant permettent d'enrichir ces temps, de proposer des activités adaptées et d'adopter un positionnement d'animateur•trice spécifique pour chaque enfant dans le respect des locaux et du bien-être de chacun.
- ◇ Après avoir pointé les présences des enfants qui se rangent dans la cour, à 16h30, ces derniers s'installent librement en petits groupes pour le goûter (fourni par les familles) à l'intérieur ou à l'extérieur. Le temps du goûter est considéré comme un temps de repas à part entière : à ce titre, l'ambiance se doit d'être apaisée et les enfants sont encouragés à prendre le temps de manger et à rester assis même si leur goûter est terminé afin de perpétuer cette sérénité jusqu'à la fin de ce moment.
- ◇ Le goûter terminé (vers 17h) des pôles d'activités libres ou encadrés par l'animateur•trice sont proposés au groupe : jeux sportifs en extérieurs (badminton, foot, basket, hand, balle au prisonnier, molkky, etc.), coin ludothèque, coin lecture, coin jeux de constructions, coin activités plastiques (dessin, peinture, découpage, collage, etc.). L'enfant est libre de se positionner comme il le souhaite et peut aussi simplement ne rien faire ou s'aménager un coin pour échanger tranquillement avec des camarades et/ou jouer en autonomie.
- ◇ Le temps d'accompagnement à la scolarité est par ailleurs mis en place à partir du mois d'octobre par un animateur•trice. Les enfants peuvent librement y participer mais l'animateur•trice en charge de ce temps peut également solliciter certains jeunes en fonction d'une demande particulière des parents ou de l'équipe enseignante elle-même, par rapport à une difficulté spécifique dans une matière, par exemple.
- ◇ L'équipe d'animation propose ponctuellement des grands temps d'animation (grands jeux collectifs, temps forts, etc.) ou des séquences d'animations spécifiques liées à un projet au long cours en vue de la réalisation d'une production finale ultérieure (exposition, spectacle, film, journal, etc.). La nature de ces projets d'animation dépendra des volontés que les enfants exprimeront au cours de l'année mais aussi de la proposition de l'équipe pédagogique.
- ◇ Enfin, un.e animateur•trice gère l'arrivée successive des parents au

portail afin de les faire signer la feuille de présence et leur remettre leur enfant ; ce temps constitue encore un espace d'échange essentiel entre les familles et l'équipe d'animation pour communiquer certaines informations cruciales sur la vie de l'enfant à l'école ou à la maison.

Fonctionnement

◇ Règles de vie

Les règles de vie sont co-écrites par les enfants et l'équipe d'animation. Cette année, le groupe a été divisé en quatre, chaque sous-groupe se voyant attribué une thématique afin d'avoir une réflexion collective animée par un animateur : le vivre ensemble, le temps du goûter, le temps du jeu et le cadre réglementaire de l'école (notamment vis-à-vis du protocole Covid).

À l'issue de ce temps de débat, les enfants ont pu confectionner un grand affichage qu'ils ont ensuite tous signé afin d'affirmer leur accord avec les règles que nous adopterons toutes l'année.

◇ Le choix des enfants

Cette année les enfants peuvent exprimer librement leurs idées d'activité via un système de petit papier à coller sur une sorte de carte au trésor (dans le réfectoire) symbolisant les principaux types de séquences que nous souhaitons proposer cette année (jeux sportifs, ateliers créatifs et grands jeux). L'équipe d'animation pourra ainsi se référer à cette grande carte afin de préparer des séquences d'activité en adéquation avec les envies des enfants. Ces derniers seront informés de la tenue à venir de ces temps d'animation via un affichage au verso (dans la cour de récréation).



◇ Dans toutes les écoles de la ville, il est proposé des activités pendant la pause méridienne pour les enfants des écoles élémentaires. Ces activités sont gratuites pour les familles.

◇ Au vu du fonctionnement de ce dispositif, il est possible de dégager des points forts :

- Proposer **des temps apaisés** avant le repas ou à l'issue de ce dernier dans le respect des rythmes chrono-biologiques de l'enfant ;

- Permettre une **continuité cohérente dans la vie de l'enfant** en faisant le lien entre les temps du matin et celui du soir ;

- Permettre **plus d'interactions et de dialogues** entre les divers acteurs éducatifs (animateur•trice•s, enseignant•e.s, personnels techniques).

◇ Ces temps de pause méridienne ont aussi pour objectif de :

- Intéresser l'enfant à **de nouvelles activités dont il est le principal acteur**. A cet effet, chaque grande nouvelle séquence d'animation commence avec un petit forum pour recueillir les envies de l'enfant ainsi que ses éventuels projets et se termine avec un petit bilan.

- Mettre en valeur ces envies en vue de construire de nouvelles séquences d'animation intégrées plusieurs projets d'animation au long cours (musique, journalisme, jeux de constructions, atelier informatique, etc.)

◇ **Caractéristiques du public :**

Enfants souhaitant se constituer en groupes calmes en marge de la cour de récréation ou voulant prendre part à des activités spécifiques proposées lors de ces temps.

◇ **Environnement et contexte :**

Durant l'année écoulée nous avons travaillé essentiellement sur l'animation en salles fermées sur inscription préalable de l'enfant durant des temps d'une heure maximum. A cet effet, quatre salles sont mises à disposition dans la convention de l'école. Nous souhaitons également mettre en place des animations au cours l'année en accord avec la responsable de site (à l'étude). Le contexte particulier lié au Covid-19 nous oblige à limiter le brassage et à limiter la participation des enfants à leur seul groupe-classe. Un planning tournant est donc mis en place avec la responsable de site et les séquences d'animations sont proposées à tous pendant plusieurs semaines afin que chaque enfant ait pu participer à l'activité avant d'en proposer une nouvelle.

◇ La PAM se divise quotidiennement en deux temps d'une heure maximum. Dans un premier temps, l'animateur•trice pointe et accueille les enfants dans la cour en veillant à ce que chaque enfant puisse participer à au moins un atelier par semaine minimum. Ensuite le groupe monte calmement dans les salles mises à disposition au deuxième étage ou se déplace dans l'arrière cour pour les jeux en extérieur.

◇ Les orientations des divers projets d'animation liés aux PAM sont les suivantes. Ces grands axes seront

ensuite subdivisés en séquences d'animation tout au long de l'année.

La réalisation des projets énumérés ici seront ici encore dépendantes de la volonté des enfants ainsi que de la faisabilité pour certains d'entre eux :

- **Education à l'image :**

Confection d'Azulejos, light painting, stop motion, instant photo, petits ateliers et quiz multimedia, sensibilisation à l'information et à la vérification des sources, etc.

- **Ludothèque :**

Jeux initiation aux différentes mécaniques de jeux, jeux libre, jeux de plateau géant.

- **Jeux coopératifs / collectifs :**

Jeux d'imitation, jeux stratégiques en équipe, grands jeux de constructions, ateliers de prise de décision collective.

- **Jeux en extérieur :**

Ludothèque extérieure libre, grands jeux en équipe, sports innovants.

Ces orientations sont indicatives et permettront à l'enfant d'anticiper les activités proposées mais peuvent à tout moment être modifiées au bon vouloir des enfants en fonction de leurs envies.

REGLEMENTATION ET ENCADREMENT

Dans le cadre du plan Vigipirate une attention particulière est portée aux entrées et sorties de l'accueil. En outre le protocole sanitaire vient aussi renforcer ce dernier.

LA REGLEMENTATION

... et les autres cadres réglementaires

- ◇ Chacun doit respecter les cadres de la loi française, de la réglementation et du règlement intérieur de l'école ;
- ◇ Chacun doit être attentif au rythme de chaque participant à l'accueil et ne pas porter atteinte à la condition physique et morale d'autrui.
- ◇ A travers sa participation régulière aux conseils d'école, le directeur se fera ainsi le relai du règlement intérieur de l'école et veillera à ce que les règles de vie de l'APS (décrites plus haut) s'articulent avec celles des temps scolaires.
- ◇ Le directeur de l'APS se fera aussi le relai des postures disciplinaires appliquées dans les autres temps de la vie de l'enfant à l'école, notamment à travers l'utilisation d'une échelle de sanction collective (construite collégialement en 2020 avec l'école) ou d'outils de réflexion sur le comportement (contrats de confiance avec l'enfant). Il pourra également participer à certains conseils éducatifs en association avec les corps enseignants et municipaux.

LA SECURITE

MORALE ET AFFECTIVE

Le bien-être de l'enfant est la priorité :

Un climat de confiance et de sécurité sera privilégié à travers le dialogue avec celui-ci. Ainsi l'animateur•trice se référera toujours au cadre posé dans le présent projet et évitera toute contradiction dans son positionnement vis-à-vis de son équipe et de tout autre acteur de l'école dans un souci évident de cohérence vis-à-vis de l'enfant.

Dans un contexte de non-respect du cadre ou de conflit entre enfants, l'animateur•trice se positionnera toujours en arbitre plutôt qu'en justicier :

- ◇ **Il privilégiera l'écoute**, s'appuiera sur le ressenti des enfants pour les aider à régler leur conflits, à comprendre leurs actes, à réviser leurs erreurs ;
- ◇ Il optera systématiquement pour une **sanction réparatrice ou proportionnelle** plutôt qu'une punition sans lien avec l'acte en question ;
- ◇ **Il n'infligera ainsi en aucun cas des sanctions punitives, privatives ou humiliantes.**

Nous articulerons et harmoniserons les protocoles de l'éducation nationale (propres aux temps scolaires), les protocoles relatifs aux accueils de mineurs sans hébergement (propres aux temps périscolaires) ainsi que les directives régionales propres à notre territoire.

Principaux axes mis en place depuis le 01/09/2021 :

- ◇ Port du masque obligatoire en intérieur pour tout participant à l'accueil ;
- ◇ Organisation régulière de temps d'hygiène essentielle pour les enfants (lavage de mains) ;
- ◇ Organisation, dans la mesure du possible, de petits groupes conformes au découpage des groupes-classe afin de limiter les interactions ;
- ◇ Mise à l'écart de tout participant à l'accueil présentant les symptômes de la maladie ;
- ◇ Continuation de l'effort de sensibilisation du public à la distanciation sociale ainsi qu'aux gestes barrières.
- ◇ Interdiction à toute personne extérieure à l'accueil à pénétrer dans l'enceinte du bâtiment à moins d'y avoir été invitée par l'animateur.rice responsable de l'accueil des familles.

EVALUATION

Dans le contexte pédagogique que le présent projet induit, nous nous devons d'analyser nos actions.

Pour réunir les éléments d'analyse nécessaires à cette évaluation et afin de pouvoir faire évoluer nos dispositifs et positionnements en vertu de cette dernière,

nous nous appuyerons sur plusieurs indicateurs.

Ce sont ces mêmes indicateurs qui seront invoqués lors des réunions d'équipe bi-mensuelles, lors des entrevues avec les responsables du Conseil d'Administration de l'association et lors des divers bilans

demandés par le service enfance de la mairie et par la CAF.

INDICATEURS QUANTITATIFS

Afin de quantifier la tenue de nos objectifs et la réussite de notre mission, nous nous appuyerons sur les données suivantes :

- Taux de remplissage des temps d'activités volontaires (PAM) ;
- Comptage et analyse des activités réalisés à la demande des enfants ;
- Taux de participations aux divers jeux et ateliers proposés par l'équipe d'animation, prise en compte de la demande de reconduction d'activité émanant des enfants via les outils mis à leur disposition (bilans, carte au trésor des activités, etc.).

INDICATEURS QUALITATIFS

Afin d'évaluer la pertinence de nos actions vis-à-vis de nos objectifs pédagogiques, nous nous appuyerons sur les données suivantes :

- En réunion d'équipe, analyse régulière et réflexion autour de chaque enfant participant à l'accueil en s'appuyant sur son enthousiasme observé, sa dynamique dans le groupe, ses envies affichées, ses besoins et, éventuellement, le positionnement de sa famille ou de son enseignant•e ;
- Analyse systématique de nos jeux et ateliers, sous la forme de petits forums avec les enfants, éventuellement, de manière individuelle, ensuite, et en réunion d'équipe, enfin ;
- Recueil des envies et besoins des enfants via plusieurs canaux d'informations : ile au trésor des activités, petits forums, discussions informelles, information des familles ou de l'équipe enseignante ;
- Dialogue permanent avec les familles, de manière informelle lors des temps d'accueil, en rendez-vous avec le directeur, si la situation l'exige, et via de nouveaux canaux de communication (blog, petit journal, etc.).